

RAPPORT DU PRESIDENT SORTANT

PAR MONSIEUR ESSA A.K. DRAMMEH

DIRECTEUR DE LA SUPERVISION FINANCIERE,

BANQUE CENTRALE DE LA GAMBIE

*Directeurs des Départements de la supervision bancaire et Chers collègues
Superviseurs de banque*

Honorables invités

Mesdames et Messieurs

1. Permettez-moi tout d'abord de remercier Son Excellence le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et son équipe pour l'accueil chaleureux mais aussi pour la brillante organisation de la conférence annuelle.

Directeurs des Départements de la supervision bancaire et chers collègues superviseurs bancaires, permettez-moi aussi de me présenter en tant qu'actuel Directeur du Département de supervision financière de la Banque Centrale de la Gambie (CBG). Mon prédécesseur, Mr. Ousman A. Sowe, a été détaché de la CBG pour l'Institut Ouest Africain de Gestion Economique et Financière (WAIFEM en tant que Directeur du développement du secteur financier) depuis fin décembre 2009. Ainsi, je fais le rapport des activités qu'il a entreprises en tant que Président de ce comité.

2. M. le président, habituellement le Président sortant fait un briefing au comité sur les efforts qu'il a fournis en vue d'atteindre les objectifs assignés à notre comité. Comme vous le savez tous, le Président entrant a la latitude d'élaborer une feuille de route de son mandat. Ce programme sera par la suite soumis au comité pour approbation.
3. A la réunion de Banjul en octobre 2008, M. Sowe s'est fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre pendant l'année 2008/2009. Vous avez discuté et approuvé ces objectifs. Afin de nous rafraichir la mémoire, je vais rapidement passer en revue le programme de travail qui se présente comme suit :

- A. poursuivre les travaux sur les questions laissées en suspens par son prédécesseur, notamment
 - la signature de la charte
 - la mise sur pied d'un secrétariat entièrement opérationnel

- l'harmonisation de nos procédés de supervision conformément aux recommandations du sous comité
- la formation des superviseurs bancaires ;

B. développer un cadre de présentation des rapports uniforme afin de faciliter la comparaison et la discussion ;

C. encourager la signature des protocoles d'entente entre les membres afin de promouvoir une collaboration plus étroite ;

D. fournir des efforts afin de ramener le Cap vert et le Rwanda.

4. **Charte** : Mes chers collègues, je souhaiterais souligner ici que le programme de mon prédécesseur étant plutôt modeste, ses réalisations l'ont également été. Dans la résolution des problèmes en suspens, il s'est avéré que le plus important est la signature de la charte. Le président précédent a fait beaucoup de réalisations toutefois l'objectif final qui consistait à apposer nos signatures sur cette charte demeure encore difficile à atteindre.

La mise sur pied d'un secrétariat permanent : chers collègues, vous convenez avec moi qu'il a toujours été nécessaire que nous nous adhérons légalement aux idéaux de ce comité. Et une fois que la charte sera signée, le reste ira de soi. Le secrétariat, le budget, l'harmonisation et le reste deviendront très aisés si nous nous dévouons tous à la réalisation des activités liées au comité à travers la signature de cette charte.

Chers collègues, compte tenu de l'importance de cette charte, mon prédécesseur a amené mon Gouverneur à prendre sur lui d'écrire et de demander à vos Gouverneurs de vous donner le mandat de signer la charte avant que nous ne quittions le Cameroun. Je souhaite vivement que nous tous ici présents soyons prêts à signer cette charte.

Formation des superviseurs bancaires : chers collègues, lors de notre dernière réunion nous nous sommes tous mis d'accord sur la nécessité d'augmenter les capacités via une formation complémentaire à travers les équipements et l'Institut de formation en supervision dans le but de profiter de l'expérience des experts en supervision retraités mais aussi des superviseurs en exercice. Toutefois, pendant la période d'évaluation, beaucoup n'a pas été fait dans ce sens. Je souhaite donc sincèrement que le Président entrant poursuive cette initiative sérieusement afin que nous puissions tous en profiter.

5. **Harmonisation** : comme il a été souligné durant la présentation du plan de travail de Mr. Sowe en 2008, il est donc urgent d'œuvrer pour une harmonisation de nos systèmes de supervision. Cela pourra nous permettre aussi de comparer les notes (en d'autres termes comparer les points similaires). A cet effet, mon prédécesseur a élaboré un format des rapports à soumettre à votre appréciation. Bien plus, j'aimerais proposer que nous adoptions une unité de mesure commune pour nos rapports (par

exemple le Dollar ou l'Euro). A travers cette approche, je pense que nous nous rapprocherons de notre objectif d'harmonisation.

6. Encourager les institutions membres à signer le protocole d'entente faisait partie de notre programme 2008/2009. Je dois admettre que des progrès remarquables ont été faits dans ce sens. C'est principalement parce que le WAMZ a initié cette démarche et un modèle de protocole d'entente basé sur les normes internationales et la mise en pratique finalisée en 2009. J'aimerais soumettre à votre appréciation en vue d'une possible adoption le protocole d'entente de modèle WAMZ. Je garde espoir que le Président entrant poursuivra cette œuvre.

7. L'activité finale envisagée au cours de l'année 2008/2009 était de ramener le Cap vert et le Rwanda. En ce qui concerne les Gouverneurs, des contacts ont été pris et toutes les correspondances de la charte, le format uniforme des rapports etc., leur ont été transmis. Malheureusement, ils n'ont pas donné de réponses.

8. Le CSBAOC a été invité à participer et il a présenté un article intitulé « Aspects régionaux de l'implémentation de Bâle II » à la grande réunion sur les changements récents dans les marchés financiers et les réponses de supervision tenue en Afrique du Sud en janvier 2009.

A cause du manque d'uniformité dans nos rapports, toutes les juridictions n'ont pas reflété les efforts de l'implémentation de Bâle II lors des exposés de leurs pays à Banjul. Par conséquent, Mr. Sowe a été obligé de contacter tous les membres afin qu'ils lui fournissent des informations sur leur programme Bâle II. Notons que la réponse a été très encourageante et lui a permis de faire un exposé formidable. La conclusion de son article c'était que tous les pays membres s'engagent pour l'implémentation de Bâle II dans un proche avenir.

De plus, l'avancée timide de cette adoption est due aux défis que présente l'implémentation tout comme l'entente sur la conformité avec les BCP, les ressources humaine et matérielle, tarif sur les banques et le manque d'agences de notation.

Selon M. Sowe, le Président de l'Institut de stabilité financière était vraiment encouragé par le rapport et que c'était la première fois qu'il reçoit un rapport global sur les activités que notre région a mené dans le domaine de Bâle II.

9. M. le Président, comme convenu plus tôt, les réalisations effectuées pendant le mandat de M. Sowe étaient très modestes. Cependant, je souhaite que le prochain président puisse faire davantage si nous concluons la signature de la charte qui nous engage aux objectifs et aux activités de notre cher comité.

Je vous remercie tous pour votre aimable attention.